

Résumé de la situation épidémiologique

Guadeloupe : Circulation modérée du virus de la dengue

- Une cinquantaine de cas cliniquement évocateurs vus en médecine de ville
- Un passage aux urgences pour dengue en semaine 2019-02
- Quatre nouveaux cas biologiquement confirmés ; 23 cas au total dont 5 DENV-1
- Un nouveau foyer identifié sur la commune de Gosier

Saint-Martin : Pas d'évolution de la circulation du virus de la dengue

- Diminution du nombre cas cliniquement évocateurs vus en médecine de ville
- Aucun passage aux urgences pour dengue en semaine 2019-02
- Pas de nouveau cas biologiquement confirmé ; 10 cas au total dont 6 DENV-1
- Pas de nouveau foyer identifié

Saint-Barthélemy : Aucun cas biologiquement confirmé identifié

| GUADELOUPE |

Surveillance des cas cliniquement évocateurs

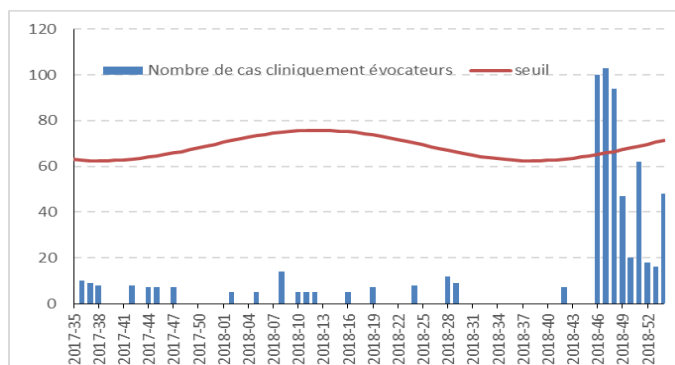
Réseau médecins sentinelles

Près de 50 cas cliniquement évocateurs de dengue vus en médecine de ville ont été estimés en semaine 2019-02 (Figure 1). Cette estimation est en dessous du seuil épidémique.

*Le nombre de cas est une estimation pour l'ensemble de la population guadeloupéenne du nombre de personnes ayant consulté un médecin généraliste pour un syndrome clinique évocateur de dengue. Cette estimation est réalisée à partir des données recueillies par le réseau des médecins sentinelles.

| Figure 1 |

Nombre* hebdomadaire de patients ayant consulté un médecin généraliste de ville pour des signes cliniquement évocateurs de dengue et seuil saisonnier, Guadeloupe, semaines 2017-35 à 2019-02. Source : réseau des médecins sentinelles



Surveillance des cas biologiquement confirmés

Quatre nouveaux cas biologiquement confirmés par NS1 et/ou RT-PCR ont été signalés depuis la semaine 2019-01 (Figure 2). Au total, depuis début octobre 2018, 23 cas ont été confirmés, dont cinq sérotypés DENV-1.

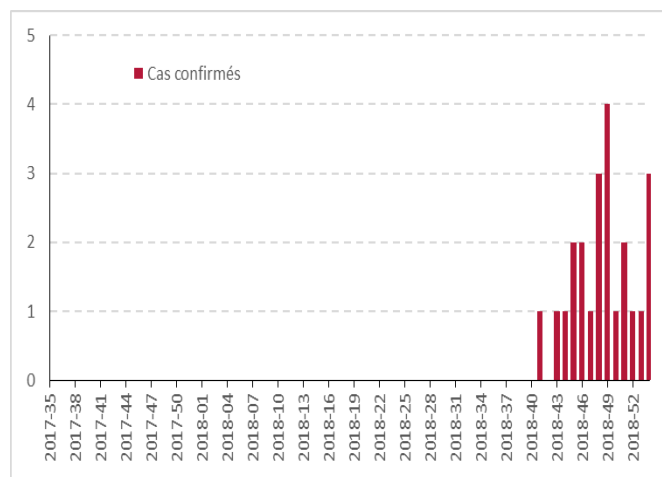
Les 23 cas ont été identifiés sur neuf communes : Baie-Mahault (1), Goyave (4), Le Gosier (5), Les Abymes (5), Petit-Bourg (2), Pointe à Pitre (2), Port-Louis (1), Gourbeyre (2) et Le Moule (1).

Un nouveau foyer* a été identifié à Mare-Gaillard (Gosier) en plus des foyers : Convenance (Baie-Mahault), Caraque (Les Abymes) et l'Aiguille (Goyave).

* Foyer : présence d'au moins un cas confirmé et de cas suspects dans l'entourage après enquêtes entomologiques.

| Figure 2 |

Nombre hebdomadaire de cas biologiquement confirmés par NS1 et/ou RT-PCR, Guadeloupe, semaines 2017-35 à 2019-02. Source : Laboratoires de ville, CNR, Cerba, Biomnis, CHU, CHBT IP Guadeloupe



Surveillance des passages aux urgences et hospitalisations

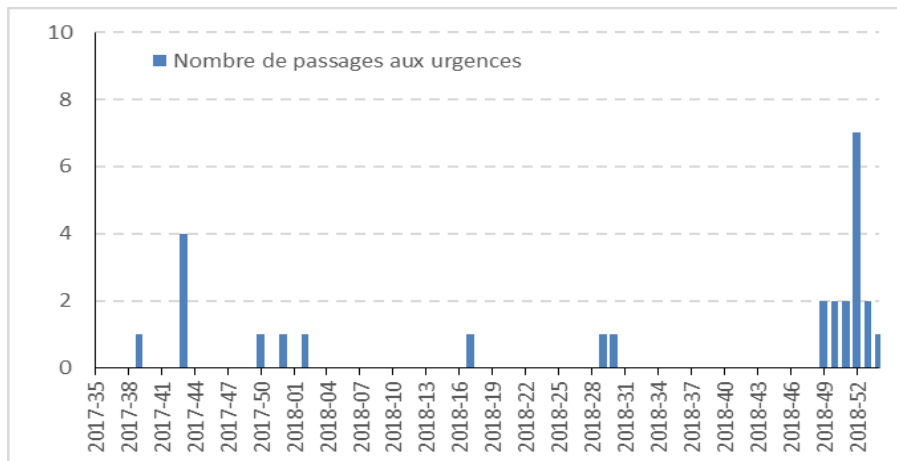
Un passage aux urgences pour dengue, ne nécessitant pas une hospitalisation, a été enregistré en semaine 2019-02 contre deux la semaine précédente (Figure 3).

En Guadeloupe, la situation épidémiologique de la dengue correspond à la Phase 2 - Niveau 1 du Psage* Dengue : foyer(s) épidémique(s) isolé(s).

* Psage = programme de surveillance, d'alerte et de gestion des épidémies

| Figure 3 |

Nombre hebdomadaire de passages aux urgences pour dengue, CHU, CHBT et Clinique des Eaux Claires, Guadeloupe, semaines 2017-35 à 2019-02. Source : OScour® / SurSaUD®



| SAINT-MARTIN |

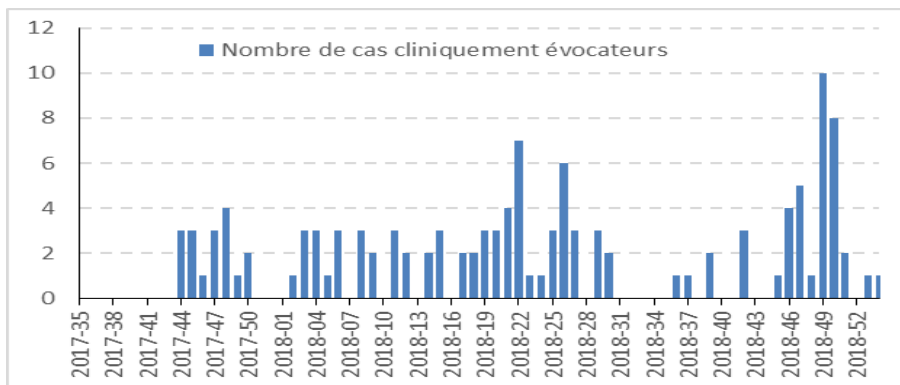
Surveillance des cas cliniquement évocateurs

Réseau médecins sentinelles

Le nombre de cas cliniquement évocateurs vus par le réseau des médecins sentinelles reste faible en semaine 2019-02 avec moins deux cas signalés chaque semaine depuis la semaine 2018-50 (Figure 4).

| Figure 4 |

Nombre hebdomadaire de patients vus par le réseau des médecins sentinelles pour des signes cliniquement évocateurs de dengue, Saint-Martin, semaines 2017-35 à 2019-02. Source : réseau des médecins sentinelles



Surveillance des cas biologiquement confirmés

Aucun nouveau cas biologiquement confirmé n'a été enregistré en semaine 2019-02 (Figure 5).

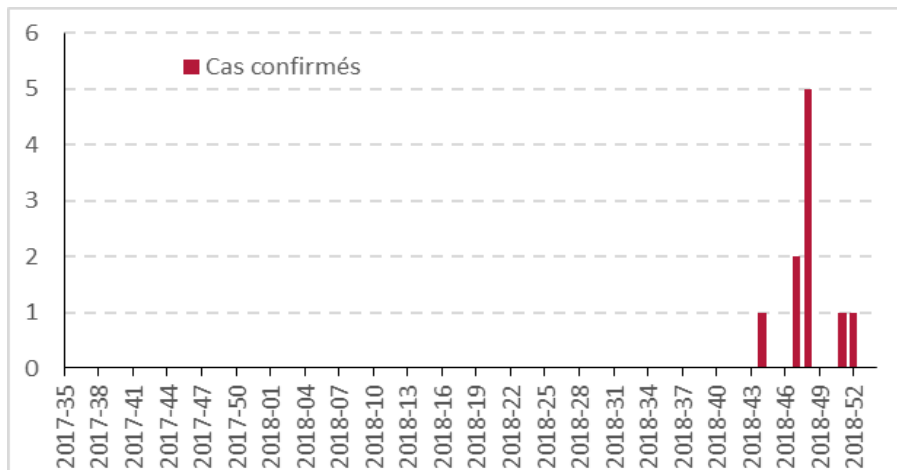
Au total, depuis début novembre 2018, 10 cas de dengue ont été biologiquement confirmés dont 6 sérotypés DENV-1.

Neuf cas ont été identifiés dans deux quartiers correspondant à deux foyers (3 à Friar's Bay et 6 à Concordia) et un cas à Sandy Ground.

| Figure 5 |

Nombre hebdomadaire de cas biologiquement confirmés par NS1 et/ou RT-PCR, laboratoires, semaines 2017-35 à 2019-02.

Source : Laboratoires de ville, CNR, Cerba, Biomnis, CHU, CHBT IP Guadeloupe

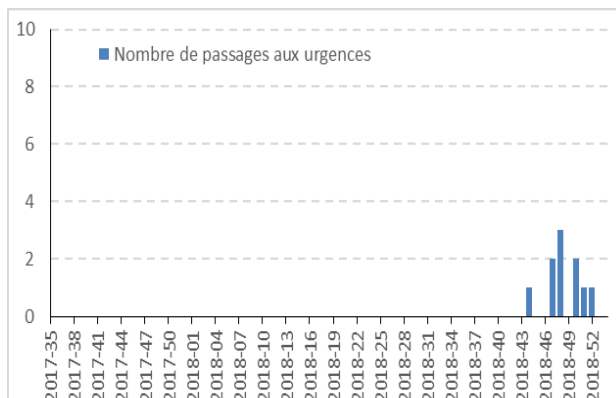


Surveillance des passages aux urgences et hospitalisations

Aucun passage aux urgences pour dengue n'a été enregistré depuis la semaine 2019-01 (Figure 7).

| Figure 7 |

Nombre hebdomadaire de passages aux urgences pour dengue vus au CH de Fleming, Saint-Martin, semaines 2017-35 à 2019-02.
Source : Oscour® / SurSaUD®



A Saint-Martin, la situation épidémiologique de la dengue correspond à la Phase 2 du Psage dengue: Phase de vigilance

* Psage = programme de surveillance, d'alerte et de gestion des épidémies

| SAINT-BARTHELEMY |

Surveillance des cas cliniquement évocateurs

Aucun cas cliniquement évocateur n'a été enregistré en médecine de ville en semaine 2019-02.

Surveillance des cas biologiquement confirmés

Le dernier cas de dengue biologiquement confirmé par RT-PCR remonte à octobre 2016. Lors de la dernière épidémie de dengue à Saint-Barthélemy en 2015-2016, le sérotype DENV-1 était majoritaire.

Surveillance des passages aux urgences et hospitalisations

Aucun passage aux urgences n'a été enregistré à l'hôpital.

Phase 1 du Psage.

* Echelle de risque épidémique :
■ Cas sporadiques
■ Foyers isolés ou foyers sans lien(s) épidémiologique(s)
■ Foyers à potentiel évolutif ou foyers multiples avec lien(s) épidémiologique(s) entre eux
■ Franchissement du niveau maximum attendu par les cas cliniquement évocateurs
■ Epidémie confirmée (niveau 1) ou épidémie avec fréquence élevée de formes sévères(niveau 2)
■ Retour à la normale

| PRECONISATIONS |

La dengue est une arbovirose transmise par le **moustique** du genre *Aedes* (*Ae aegypti*) qui représente une menace constante pour les Antilles. C'est un moustique domestique qui se reproduit essentiellement dans les petites collections d'eau claire, à l'intérieur ou autour des habitations.

La **prévention individuelle** repose donc essentiellement sur les moyens de protection contre les piqûres de moustiques (répulsifs en sprays ou crèmes, serpentins, diffuseurs électriques, vêtements longs, moustiquaires).

La **prévention collective** repose sur la lutte anti-vectorielle et la mobilisation sociale.

La **mobilisation de tout un chacun** permet de réduire les risques au niveau individuel mais également collectif en réduisant la densité de moustiques. Sans l'appui de la population, les acteurs de la lutte anti vectorielle ne pourraient pas faire face.

Pour éviter la propagation des arboviroses, il **est impératif de** :

- lutter contre les gîtes larvaires (récipients, soucoupes, pneus...),
- se protéger contre le moustique pour éviter les piqûres,
- consulter rapidement son médecin en cas d'apparition de symptômes pouvant penser à une maladie transmise par les moustiques (fièvre même modérée, douleurs musculaires ou articulaires, etc.).

Remerciements à nos partenaires

Le Service de Lutte Anti-Vectorielle et la Cellule de Veille sanitaire (Mmes Sylvie BOA, Annabelle PREIRA, Eloïse TAFNA-DANAVIN) de l'ARS de Guadeloupe, Saint-Martin, Saint-Barthélemy, aux réseaux des médecins sentinelles, aux services hospitaliers (urgences, laboratoires, services d'hospitalisation), aux CNR de l'Institut de Recherche Biomédicale des Armées et de l'Institut Pasteur de Guyane, aux laboratoires de biologie médicale ainsi qu'à l'ensemble des professionnels de santé qui participent à la surveillance épidémiologique.



Points clés

En Guadeloupe

- 23 cas biologiquement confirmés
- 4 foyers identifiés à Baie-Mahault, Goyave, Les Abymes, Le Gosier

A Saint-Barthélemy

- Aucun cas biologiquement confirmé identifié

A Saint-Martin

- 10 cas biologiquement confirmés
- 2 foyers identifiés à Friar's Bay et Concordia

En Martinique

- Aucun cas biologiquement confirmé identifié

Directeur de la publication :

François Bourdillon
Directeur générale de Santé publique France

Rédacteur en chef :

Jacques Rosine, Responsable de la Cire Antilles

Comité de rédaction :

Lyderic Aubert, Marie Barrau, Emmanuel Belchior, Elise Daudens-Vaysse, Frédérique Dorléans, Amandine Duclau, Lucie Léon, Marie-Esther Timon

Diffusion

Cire Antilles
Centre d'Affaires AGORA
Pointe des Grives. CS 80656
97263 Fort-de-France
Tél. : 596 (0)596 39 43 54
Fax : 596 (0)596 39 44 14
antilles@santepubliquefrance.fr

Retrouvez-nous également sur :
<http://www.santepubliquefrance.fr>